



COMMUNIQUÉ

Crise sanitaire : le CHSCTREA doit être convoqué en urgence !

Réponse négative et catégorique du DRAAF de Nouvelle-Aquitaine...

Date : 04/11/2020

Suite aux annonces du Président de la République du mercredi 28 octobre 2020 et au regard des conditions sanitaires actuelles, le Bureau du SNETAP-FSU de Nouvelle-Aquitaine a interpellé dans la foulée le Directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt afin d'être informé du cadre et des modalités prévus pour la rentrée des vacances de Toussaint dans les établissements agricoles. Il a également exigé la convocation d'un CHSCTREA en urgence.

Notre demande a essuyé un refus catégorique, le DRAAF actant même que cette instance n'est pas le lieu de concertation dans le domaine de la lutte contre la COVID. Un argument paradoxal puisque l'une des missions du CHSCTREA est bien de contribuer à la protection de la santé physique et mentale et de la sécurité des agent·es !

Il conforte aussi ses propos en indiquant que les résultats des mesures déjà mises en place, identiques voire proches de celles recommandées aujourd'hui sont très satisfaisants, comme en témoignent l'absence de foyers de contagion et la très faible incidence de la pandémie relevée à ce jour dans nos établissements.

Les lycées agricoles sont des lieux de « brassage » des personnes et donc propices aux contaminations et nous craignons véritablement qu'un certain nombre d'élèves et de personnels soient porteurs du virus le lundi 02 novembre.

Le SNETAP-FSU de Nouvelle-Aquitaine condamne le refus du DRAAF et dénonce une fois de plus le mépris affiché pour le dialogue social et pour les organisations syndicales.

Dans ce contexte, il appelle les sections locales à demander formellement à leur Direction la réunion d'une CoHS élargie, avec l'ensemble des représentant·es des personnels, dans les plus brefs délais. Il est en effet primordial de faire valoir nos droits et assurer notre sécurité en cette période difficile !

